

Haute-Vienne → L'actu

AGRICULTURE ■ Des riverains opposés à la création d'un verger sur des terrains offert par la com' com'

Le verger de la discorde à Saint-Yrieix

Une association de riverains de Saint-Yrieix-la-Perche vient de se constituer pour protester contre l'implantation d'un verger de pommes du Limousin d'une trentaine d'hectares sur un terrain offert par la communauté de communes.

Jean-Paul Sportiello

jean-paul.sportiello@centrefrance.com

Fin 2020, la communauté de communes de Saint-Yrieix-la-Perche décidait de confier à la Safer un terrain agricole de 96 hectares dont elle était propriétaire afin de redistribuer les parcelles à des agriculteurs. Si la partie basse au lieu-dit La Salsesse ne pose de problème à personne, la partie haute, en revanche, au lieu-dit Les Combes suscite plus d'inquiétudes.

Cette vaste colline plantée de résineux, visible de plusieurs kilomètres à la ronde et notamment depuis le Chalard et Saint-Nicolas-Courbefy, doit être attribuée à un jeune arboriculteur pour y planter des vergers de pomme du Limousin pour la coopérative Limdor. Jusque-là rien d'inquiétant. Sauf qu'une association de riverains



MOBILISATION. L'association de défense a récolté 120 signatures en organisant une opération porte à porte.

installés près de cette colline voit d'un très mauvais œil la création d'un verger de 30 hectares porteur, selon eux, de nombreuses nuisances dues aux traitements phytosanitaires, à la dégradation des eaux et avec des conséquences sur l'aspect visuel du paysage.

« Quand nous avons découvert ce projet de manière fortuite, nous avons

immédiatement créé l'association pour la défense de l'environnement et de la réservation du patrimoine de la haute vallée de l'Isle, explique Xavier Lamy de la Chapelle, secrétaire de l'association. Nous voulons l'abandon du projet. Un verger d'une telle surface n'est pas au bon endroit à cause des habitations, des consé-

quences sur la qualité de l'eau et sur le paysage. La culture de pommes est la plus sujette aux traitements phytosanitaires. Nous craignons aussi une détérioration du paysage avec les filets antigrêle qui vont faire une vaste tache blanche, car ce site est visible de loin. »

Il aura suffi d'une opération porte à porte pour

que la petite association, placée sous la présidence de Frédéric Moreau, récolte 120 signatures. L'association s'appuie sur la charte de l'environnement de 2005 qui permet aux citoyens de participer aux décisions et d'être informés. « Nous souhaitons une étude d'impact pour connaître les conséquences de cette implantation

sur les habitants et sur la valeur de nos maisons », plaide le secrétaire. Une requête et des inquiétudes transmises par courrier aux élus de la communauté de communes de Saint-Yrieix et à la Safer, qui doit statuer sur l'attribution des terrains agricoles le 3 juin.

Limdor se veut rassurant

De son côté la société Limdor cherche à rassurer. Deux réunions les 9 et le 30 avril avec les riverains ont permis de clarifier le projet. Pour Jean-Luc Soury, directeur de Limdor, cette parcelle devrait être attribuée en priorité à un jeune arboriculteur pour faire de la pomme golden bio et tout devrait être mis en place pour éviter les nuisances.

Pas suffisant pour rassurer Xavier Lamy de la Chapelle : « le bio nécessite autant de traitements sinon plus que le conventionnel, le soufre et le cuivre notamment ».

Réponse début juin. ■